



Informations

ACADEMIE DE POITIERS

Bulletin Régional de la Section Académique du SNETAA

Efficacité Indépendance Laïcité

n° 130 - Septembre 2005

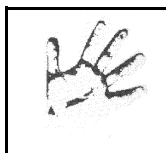
Bimestriel - Prix : 0,50 euros - CCP LIMOGES 0171550U02770

SOMMAIRE :

Page 1 : Edito
 Page 2 : CA - Stagiaires -
 Page 3 : NGP et Hors-classe - Permanence
 Page 4 : L'équipe académique
 Page 5 : Site Internet - Adhésion
 Page 6 : Fiche de promotion d'échelon
 Page 7 : IUFM
 Page 8 : En cas de problème....

C.P.P.A.P.: 0908 S 06663

Impression au siège, 1 rue Georges Bizet
 17200 Royan - tel 05.46.38.78.06
 Directeur de la publication : C. Boé



P

SNETAA INFORMATIONS (Académie de Poitiers)
 siège:1 rue Georges Bizet 17200 Royan

PRESSE distribuée par LA POSTE
 Déposé le 31-08-05 : Agence de Poitiers Bel-Air

1 3 0

Choisir...

Des lignes de chemin de fer, des services dans les hôpitaux publics, des bureaux de poste, des classes ou des sections dans nos établissements scolaires... vont être fermés au nom d'une conception purement comptable ou d'une conception politique de la société dans laquelle nous vivons...

Chacun(e) peut être amené(e) à s'engager localement dans telle ou telle action de défense des services publics de notre région... Et l'enseignement, avec la santé, est bien un de ces services publics qu'il est fondamental de garder hors de la sphère marchande !

Depuis plusieurs années nous assistons à une entreprise de destruction de l'enseignement professionnel public... et sans le SNETAA, ses militants, ses adhérents, ses sympathisants... on peut se demander ce qu'il en resterait...

Le moment approche qui va permettre de marquer notre volonté farouche de défendre les Lycées Professionnels, les SEGPA, les EREA... contre les attaques des comptables et des idéologues de l'Unité des structures... Ce moment, ce sera le 06 décembre 2005 : le jour des élections professionnelles, celui où nous élirons nos représentants dans les diverses instances académiques et nationales... Ce seront ces femmes et ces hommes que nous élirons qui combattront pour la défense des formations publiques, laïques dont ont besoin les jeunes de notre région, de notre pays, et qui défendront les intérêts individuels et collectifs des personnels !

Qui, depuis plus de 50 ans, est le pilier de ce combat pour l'enseignement professionnel public ? Le SNETAA

Qui a participé à l'évolution de notre statut et a obtenu les 18 heures pour tous ? Le SNETAA.

Qui, dans notre académie, est le premier à se battre (parfois même seul...) pour que soit reconnue la spécificité de l'enseignement professionnel public et celle de ses personnels ? Le SNETAA.

Il serait aisé de multiplier les exemples....

Le 06 décembre 2005 c'est le choix que nous ferons :

* Celui d'un enseignement professionnel public, laïque donc à l'abri de toutes les influences religieuses, politiques ou économiques.

* Celui aussi d'une conception de l'enseignement où la culture professionnelle est reconnue à égale dignité avec les autres...

* Celui de nos établissements dans lesquels les jeunes apprennent un métier mais aussi à devenir des citoyens...

Ce jour-là, avec le SNETAA, nous choisirons l'enseignement professionnel public !

Royan, le 28 août 2005
 Claude Boé

Conseils d'administration

Dans les prochaines semaines vont se dérouler les élections aux C.A des établissements. Le SNETAA et la fédération e.i.L se doivent évidemment d'être présents et nous devons constituer partout où cela est possible **des listes syndicales SNETAA** (2 noms c'est déjà une liste).

En cas de difficultés (organisation du scrutin, problème de liste, dépouillement...), contactez votre secrétaire départemental(e) ou l'un des membres du secrétariat académique...

La présence au CA donne accès au CHS, au Conseil de discipline, à la Commission permanente....

Les élus SNETAA ou eIL veilleront à la mise en place et au bon fonctionnement de ces instances.

Stagiaires en situation

Les stagiaires « situation » doivent être « reclassés » au cours du 1er trimestre. Ce reclassement est calculé par les services du Rectorat en fonction des services professionnels précédant la prise de fonction en qualité de stagiaire.

Cette opération est importante car, au-delà de l'aspect financier non négligeable, le reclassement à un échelon supérieur a une incidence sur le barème que vous obtiendrez dans le cadre du mouvement inter-académique auquel chacun devra participer.

Ce reclassement devrait être effectué avant le 1er décembre car c'est à cette date que serait pris en compte l'échelon pour le mouvement si les règles des mutations le confirment.

N'hésitez pas à contacter le SNETAA en cas de problème (voir pages 4 et 8).

N'oubliez pas que vous pouvez faire valider et racheter les années effectuées comme auxiliaire (voir ci-contre)

Validation et rachat des années d'auxiliaire

Si la préparation de la retraite peut sembler bien lointaine lorsqu'on entre dans la carrière d'enseignant... il peut être important de faire valider ses années de service effectué en qualité d'auxiliaire.

La loi 2003.775 du 21 août 2003 précise que cette démarche doit être faite dans les deux années qui suivent la date de titularisation.

Pour cette validation et le « rachat » des points correspondant aux années effectuées, adressez vous au service du personnel du Rectorat près duquel vous devrez remplir un dossier.

Les représentants du SNETAA peuvent vous aider dans cette démarche.

(voir pages 4 et 8)

Quelques changements dans l'équipe académique...

J'ai souhaité mettre un terme à ma fonction de Secrétaire Académique... tout en restant membre du Secrétariat au sein duquel je serai chargé de la communication à partir de la rentrée scolaire.

Serge Grossin, élu conformément à nos statuts, me remplacera à ce poste.

Sophie Texier assurera le Secrétariat Départemental de la Vienne.

Françoise Lejeune, qui a fait valoir ses droits à la retraite, (qu'elle soit ici remerciée pour ses nombreuses années de militantisme tant comme secrétaire départementale que comme Commissaire Paritaire) est remplacée par Mohammed Rahmoune (du LP Rompsay-La Rochelle) comme S2 de Charente Maritime. Il sera secondé par Philippe de la Rocca (LP de l'Atlantique-Royan).

Claude Boé

La promotion à la hors-classe... ou les premiers avatars de la NGP...

Pour celles ou ceux qui n'auraient pas suivi de près... voilà bien un sigle à retenir : NGP (Nouvelle Gestion des Personnels) !

Et parmi les éléments qui la constituent... le mérite !

Et c'est sur la base de ce « mérite » que s'établit dorénavant la liste des promotions à la hors-classe !

Le SNETAA s'est bien évidemment opposé à la nouvelle grille académique d'évaluation des enseignants pour cette promotion. Rappelons qu'en CAPA cette circulaire académique a été majoritairement rejetée... mais imposée par l'administration ! C'est notamment pour cela que nous avons refusé de siéger le 28 juin à la CAPA.

Nous avons exprimé ce jour-là notre opposition à un barème picto-charentais et notre exigence d'un retour à un barème national transparent. Rappelons également que par ailleurs le SNETAA national a porté devant le Conseil d'état la question de la validité de cette nouvelle procédure imposée par le ministère et les rectorats.

Début juillet s'est tenue la CAPA (reportée) consacrée aux promotions à la hors-classe.

- Nous y avons répété notre opposition et exprimé toutes les critiques de fond et de forme qui peuvent être faites, et elles sont nombreuses... Pour s'en convaincre il suffit d'aller consulter son dossier sur I-PROF...
- Et pour celles et ceux qui souhaitent plus de détails sur les évaluations administratives, sur les évaluations pédagogiques des PLP de l'académie, vous pouvez contacter vos commissaires paritaires SNETAA...

(La déclaration du SNETAA, suivie de la déclaration commune de l'intersyndicale sont disponibles sur le site internet académique)

Permanence téléphonique SNETAA Poitiers 2005-2006

Ayez le réflexe « permanence »

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---------|--|------------------------------------|---|---------------------------------|-------------------------------------|
| 9h-12h | Philippe Nicollet 05 49 32 15 37 | Alain Rigaud 05 49 98 36 51 | Henri Lalouette 08 70 52 28 95 de 10 h à 13 h | Sophie Texier 05 49 61 29 37 | Mohammed Rahmoune 05 46 42 68 82 |
| 14h-17h | *Joël Rasteau 05 46 23 47 93 (Infos Retraite) *Ph de la Rocca 06 03 61 34 04 | Claude Boé 05 46 38 78 06 | Patrick Machet 06 67 11 22 03 | Serge Grossin 05 49 50 15 42 | J.Pierre Ardon 05 49 54 44 98 |
| 18h-21h | Gérard Grangeteau 05 45 69 92 76 | Françoise Bureau 05 49 96 16 14 | Samuel Seguy 05 45 39 62 07 | Romuald Carry 05 45 35 07 99 | Thierry Grégor 06 87 89 82 58 |

Et vous pouvez contacter le Secrétariat Académique, éventuellement y laisser un message :

Serge Grossin : 05 49 50 15 42

Claude Boé : 05 46 38 78 06

ou poser votre question sur snetaa.poitiers@wanadoo.fr

L'équipe académique SNETAA et eiL : à qui vous adresser ?

S2 : Françoise BUREAU - 0549961614
BUREAUFR@cc-Parthenay.fr

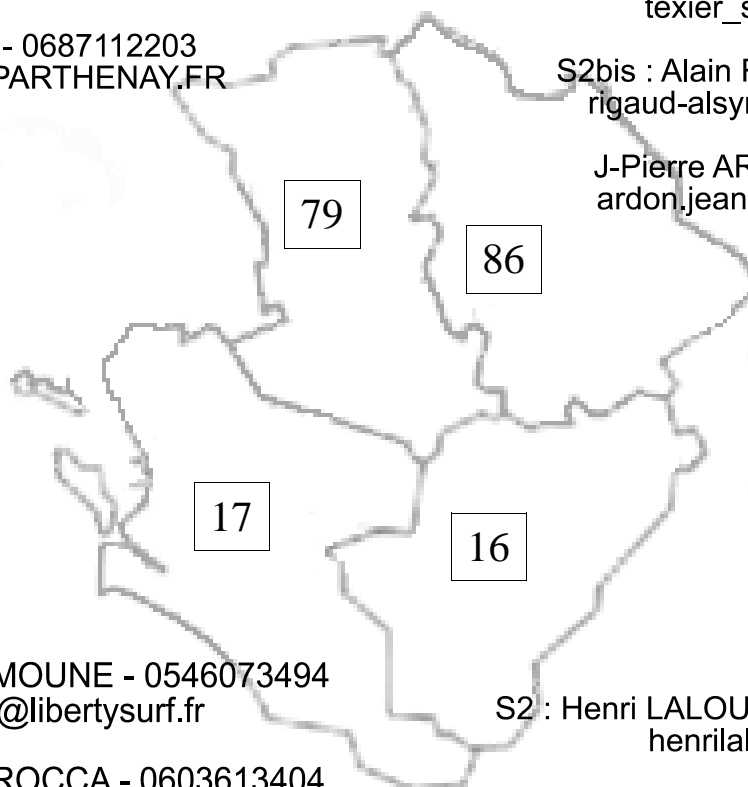
S2bis : Ph. NICOLLEAU - 0549321537
pnicolleau@wanadoo.fr

Patrick MACHET - 0687112203
kart-CROSS@CC-PARTHENAY.FR

S2 : Sophie TEXIER - 05 49 61 29 37
texier_sophie@yahoo.fr

S2bis : Alain RIGAUD - 0549983651
rigaud-alsynavi@club-internet.fr

J-Pierre ARDON - 0549544498
ardon.jean-pierre@wanadoo.fr



S2 : Mohammed RAHMOUNE - 0546073494
m.rahmoune1@libertysurf.fr

S2bis : Philippe de la ROCCA - 0603613404
philippe.delarocca@wanadoo.fr

Claude BOE - 0546387806
cboe290148@aol.com

S2 : Henri LALOUETTE - 0870522895
henrilalouette@free.fr

S2bis : Samuel SEGUY - 0545396207
samuelseguy@hotmail.com

Gérard GRANGETEAU - 0545699276
gerard.grangeteau@wanadoo.fr

Secrétaire académique :

Serge GROSSIN

17 rue du Dolmen - 86000 POITIERS

05 49 50 15 42 - NISSORG@aol.com

Le site internet du SNETAA de l'académie de POITIERS :

<http://www.chez.com/snetaapoitiers/>

- La CAPA « promotions » se tient traditionnellement au mois de janvier. Pour être informé(e) de votre éventuelle promotion, retournez cette page, complétée dans sa partie supérieure, au Secrétariat académique, accompagnée de **2 enveloppes timbrées à votre adresse.**
-

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

- PLP
 PLP HC échelon.....
 CE/CPE date d'effet.....

Note administrative :

Note pédagogique :

Note globale :

* au 31/08/05

Nous t'informons, à titre officieux et confidentiel, que le Recteur, après consultation de la CAPA, te propose une promotion au

- grand choix
 choix au échelon - Date d'effet :
 ancienneté
 pas de promotion.

Voici tes notes telles qu'elles ont été communiquées par l'administration :

Note administrative :

Note pédagogique :

Note globale :



Pour tout renseignement complémentaire, contacter les commissaires paritaires du Snetaa :

G. Grangeteau 05 45 69 92 76

F. Bureau 05 49 96 16 14

P. Machet 06 87 11 22 03

S. Seguy 05 45 39 62 07

C. Boé 05 46 38 78 06

S. Texier 05 49 61 29 37

Henri Lalouette 08 70 52 28 95

JP. Ardon 05 49 54 44 98

Rentrée 2005 à l'IUFM de Poitou-Charentes

Comme chaque année nous proposons une aide à ceux d'entre vous qui nous solliciteront : affectation, pédagogie, reclassement, etc... et bien sûr mouvement et première affectation pour la rentrée 2006.

Cette année encore pour le mouvement de nombreuses réunions départementales seront proposées aux personnels qui mutent avec la participation des équipes académique et départementales du SNETAA e.i.L. Les dates et les règles des mouvements sont amenées à évoluer, c'est pourquoi, pour ceux qui feront appel à notre syndicat, nous vous tiendrons informés.

Tu trouveras ci-dessous les noms et coordonnées des correspondants SNETAA e.i.L de l'Académie de Poitiers (4 commissaires paritaires du SNETAA sur 9 siègent à la CAPA des PLP de l'Académie).

En adhérant (page 5) au SNETAA-eiL (plus nous serons nombreux à adhérer mieux nous nous défendrons), tu recevras des informations tout au long de l'année sur la carrière, sur les statuts des PLP, sur les concours et sur l'enseignement professionnel en LP, SES/SEGPA et EREA.

Dans la plupart des établissements de l'Académie, un correspondant SNETAA peut aussi participer à t'aider à l'entrée dans le métier ; bref le SNETAA peut intervenir si tu fais appel à lui, aux différents moments de ta vie professionnelle.

Tu recevras sa presse nationale et académique, et tu rejoindras ceux qui se retrouvent dans la première organisation des personnels de l'enseignement professionnel.



Correspondant SNETAA IUFM, conseil carrière et pédagogie :
Patrick Machet : kart-CROSS@CC-PARTHENAY.FR

Vos correspondants SNETAA, secrétariat académique :

| | | |
|---------------|--------------------|---|
| Serge Grossin | nissorg@aol.com | 17 rue du Dolmen 86000 Poitiers 05 49 50 15 42 |
| Claude Boé | cboe290148@aol.com | 1 rue Georges Bizet 17200 Royan 05 46 38 78 06 |

Le site internet : <http://www.chez.com/snetaapoitiers/>

ouvert à tous, près de 2000 pages dont certaines en accès réservé aux adhérents.

Le webmestre académique SNETAA : Jean-Pierre Ardon snetaa.poitiers@wanadoo.fr

Vous pouvez contacter votre secrétaire départemental(e) :

| | | |
|--------------------|-------------------|----------------|
| *Charente | Henri Lalouette | 08 70 52 28 95 |
| *Charente Maritime | Mohammed Rahmoune | 05 46 07 34 94 |
| *Deux-Sèvres | Françoise Bureau | 05 49 96 16 14 |
| *Vienne | Sophie Texier | 05 49 61 29 37 |

Le mot du webmestre

S'il y a au moins une très bonne nouvelle ces jours-ci, c'est le plaisir de vous retrouver et de communiquer à nouveau par internet, principalement par les infos rapides et les courriels.

Toute l'actualité syndicale sur : <http://www.chez.com/snetapoitiers/actu05/actu05.htm> accompagne utilement la présence syndicale sur le terrain, en toute indépendance pour une efficacité dont a toujours fait preuve notre organisation. Les journaux syndicaux, les affiches sur les actions locales et les infos urgentes y sont téléchargeables et une proposition de panneau syndical type est proposée sur <http://www.chez.com/snetapoitiers/arrivee.htm>.

La section académique du snetaa eiL reste disponible pour de nouvelles idées pour améliorer la communication avec vous, via le site académique.

Mailing list (infos rapides et nouveautés) et pages en accès restreint, sont à destination des adhérents, sans oublier les pages à l'attention des responsables locaux.

Demandez vos codes d'accès sur <http://snetapoitiers.free.fr/loginsnetapoitiers.php3>.

Aussi n'oubliez pas de vous remettre rapidement à jour de vos cotisations au SNETAA ou au syndicat de l'eiL dont vous relevez <http://www.chez.com/snetapoitiers/adherer/adherer.htm>

Le site national SNETAA rénové est accessible par <http://www.snetaa.org/>

Alors à bientôt sur le site,

Jean-Pierre Ardon (snetaa.poitiers@wanadoo.fr).

Pour réadhérer ou adhérer au SNETAA pour **04/05**, retourner ce coupon (paiement à l'ordre de snetaa) à :
Serge GROSSIN - 17 rue du Dolmen - 86000 POITIERS

Nom Prénom Téléphone

Adresse: né(e) le :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> PLP | <input type="checkbox"/> PLP HC | <input type="checkbox"/> Retraité |
| <input type="checkbox"/> CPE | <input type="checkbox"/> CPE HC | <input type="checkbox"/> MI SE ou Ass.édu |
| <input type="checkbox"/> Stagiaire sur poste | <input type="checkbox"/> Stagiaire IUFM | <input type="checkbox"/> 1ère année IUFM |
| <input type="checkbox"/> Contractuel | <input type="checkbox"/> MA | <input type="checkbox"/> Ens. Privé /s contrat |
| <input type="checkbox"/> Autre | | |

Echelon : Montant de la cotisation :

Etablissement :

Discipline: Mél :@.....

| éch | HClasse | PLP /CPE |
|-----|---------|----------|
| 1 | 146 | 102 |
| 2 | 161 | 115 |
| 3 | 172 | 120 |
| 4 | 182 | 126 |
| 5 | 197 | 132 |
| 6 | 209 | 139 |
| 7 | 220 | 146 |
| 8 | /// | 155 |
| 9 | /// | 164 |
| 10 | /// | 176 |
| 11 | /// | 188 |

Tarif des cotisations 05/06

| éch | MA et Contractuels | | |
|-----|--------------------|-----|-----|
| | MA1 | MA2 | MA3 |
| 1 | 97 | 90 | 79 |
| 2 | 103 | 94 | 84 |
| 3 | 108 | 98 | 87 |
| 4 | 113 | 102 | 90 |
| 5 | 118 | 106 | 94 |
| 6 | 123 | 108 | 99 |
| 7 | 129 | 113 | 103 |
| 8 | 134 | 120 | 107 |

| | |
|-----------------------|----------------|
| Retraités Hors Classe | 92 |
| Retraités PLP2 et CPE | 82 |
| Retraités PLP1 et CE | 70 |
| MI-SE - Ass Edu | 19 |
| Sans solde | 17 |
| Mi-temps | 1/2 cotisation |
| C.P.A. | 60% de l'éch |
| CPA avant 2004 | 80% de l'éch. |
| C.F.A. | 75% de l'éch. |

**Vous rencontrez un problème ?
Vous recherchez une information ?**

| | | |
|---|---|--|
| *Stagiaires IUFM et en situation | Patrick MACHET Henri LALOUETTE | 06 87 11 22 03 KART-CROSS@cc-PARTHENAY.fr 08 70 52 28 95 henrilalouette@free.fr |
| *AIS : SES-SEGPA EREA | Jean JOUTEUX Thierry GREGOR | 05 49 51 99 38 jeanjouteux@wanadoo.fr 05 46 92 56 92 thierry.gregor@wanadoo.fr |
| *Contact CPE | Anne DELORME | 05 49 70 67 61 |
| *Retraités PLP *Retraités CPE | Joël RASTEAU Emile JAGUENEAU | 05 46 23 47 93 joel.rasteau@wanadoo.fr 05 49 41 29 47 |
| *MA - Contractuels - Vacataires (SNPC) | Patrick MACHET Karen LAPLAGNE | 06 87 11 22 03 kart-CROSS@CC-PARTHENAY.fr 06 63 73 35 41 |
| *Dossiers médicaux ou sociaux académiques | Sophie TEXIER | 05 49 61 29 37 texier_sophie@yahoo.fr |
| *Autres corps d'eIL : Agrégés, Certifiés, Prof des écoles, Personnels de direction, GRETA, Agents administratifs ou de service, Surveillants... | Sophie TEXIER Claude BOE | 05 49 61 29 37 texier_sophie@yahoo.fr 05 46 38 78 06 cboe290148@aol.com |

**Le site internet du SNETAA de l'académie de POITIERS :
<http://www.chez.com/snetaapoitiers/>**